

Questions orales

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, cet investissement nous préoccupe à cause des conséquences qu'il risque d'avoir non seulement pour le port de Halifax et les autres ports de la côte est, mais aussi pour tous les Canadiens, puisque le gouvernement semble maintenant songer à autoriser le Canadien National à ajouter entre 32 millions et 200 millions de dollars aux 62 millions de dollars qu'il a déjà engloutis dans cette affaire, même si le gouvernement a déjà reconnu avoir pris une mauvaise décision il y a sept ans. Pourquoi le gouvernement songe-t-il maintenant à autoriser le Canadien National à augmenter sa dette et, partant celle de tous les contribuables canadiens en investissant dans une société qui appartient à des étrangers et qui ne rapporte rien, pas d'impôts ni d'emploi pour des Canadiens? Pourquoi voir cette possibilité d'un œil favorable?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, tant que la décision n'aura pas été prise, nous ne saurons pas si cette possibilité a été envisagée d'un œil favorable ou non. C'est seulement si le cabinet donne son accord que nous saurons si son examen était favorable ou non.

Quant aux chiffres mentionnés par le député, je me contenterai de dire qu'ils ne correspondent pas à la proposition qui nous a été faite.

M. Forrestall: Madame le Président, n'étant pas certain des chiffres, j'ai parlé d'un montant allant de 32 millions à 200 millions de dollars. Onze navires de ligne coûtent entre 200 millions et 250 millions de dollars.

LA DÉCISION DU CABINET AU SUJET DU PROJET DE FUSIONNEMENT

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, cela fait environ trois semaines que le gouvernement et le CN ont demandé à la Chambre et au comité permanent des transports et des communications de retarder l'étude du rapport annuel du Canadien National pour laisser le temps au CN de terminer ses négociations avec CAST. Le ministre peut-il nous dire si ces négociations sont terminées et si des propositions en bonne et due forme ont été faites au cabinet? Quand le cabinet et le Conseil du Trésor comptent-ils prendre une décision? Quand connaissons-nous leur décision?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, mon collègue devra attendre de connaître les modalités du fusionnement avant d'en parler, et moi aussi. J'ai dit que certaines propositions avaient été présentées au cabinet; par conséquent, les négociations entre CAST et le CN sont terminées.

* * *

● (1420)

L'INDUSTRIE

LA SOCIÉTÉ MAISLIN TRANSPORT LTD.—LA GARANTIE DE PRÊT DU GOUVERNEMENT

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, c'est au ministre de l'Industrie et du Commerce que je m'adresse.

L'été dernier, le gouvernement fédéral a garanti un prêt de 34 millions de dollars à la société Maislin Transport. Envisage-t-il à l'heure actuelle de lui garantir un autre prêt?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Non, madame le Président.

LES PERTES DE LA SOCIÉTÉ

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, au lieu de demander au ministre si le gouvernement a déjà pris une décision à ce sujet, je lui poserai une autre question. Au cours des neuf premiers mois de l'année 1982, alors qu'elle négociait cet emprunt, cette société de transport avait déjà perdu 13.9 millions de dollars. Elle n'a pas soumis le montant qu'elle a perdu au cours du dernier trimestre ni les bilans annuels. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a radié de ses listes cette société qui a maintenant fait faillite. Madame le Président, voici la question que je pose au ministre: cette société a-t-elle perdu, l'année dernière, plus de 13.9 millions de dollars et le gouvernement a-t-il enfin reçu les bilans en question?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): J'ai déjà dit à plusieurs reprises à la Chambre, madame le Président, que ce serait abuser de notre immunité parlementaire que de discuter de renseignements commerciaux confidentiels d'une société canadienne...

Des voix: Oh, oh!

M. Lumley: ... surtout à un moment où les actions de cette entreprise font l'objet de transactions publiques et que des centaines de gens qui travaillent pour cette société, ses filiales et ses fournisseurs risquent de perdre leur emploi.

* * *

LE DÉSARMEMENT

L'APPORT DES ÉTATS-UNIS AUX NÉGOCIATIONS DE GENÈVE

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Comme il s'en souvient sans doute, le texte sur la politique relative aux armements adopté lors du sommet, dit ceci:

Pour ce qui est des INF, notamment, nous exhortons l'Union soviétique à faire sa part pour garantir le succès des négociations.

Cette remarque suppose que les États-Unis font déjà tout leur possible, dans ce domaine, puisqu'il n'y est question que de l'Union soviétique. Selon le premier ministre, les États-Unis font-ils leur possible pour garantir le succès des négociations de Genève, alors que le président a déclaré hier, après le sommet: